

Difficultés de financement des PME : vers quelles solutions pratiques?

Autor(en): **Bovée, Jean-Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **69 (1998)**

Heft 1

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824415>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Par Jean-Paul Bovée,
économiste, secrétaire
général de l'ADIJ

Difficultés de financement des PME

Vers quelles solutions pratiques ?

Le financement des PME (petites et moyennes entreprises) devient toujours plus difficile. Qu'il s'agisse de la création de nouvelles unités, du développement - ou même simplement du maintien - des entreprises existantes, la politique des banques est devenue très restrictive, déterminée par des considérations liées au rendement financier immédiat plutôt que par une volonté de favoriser le secteur réel de l'économie.

Les remarques exprimées par les responsables d'entreprises industrielles participant au test conjoncturel de l'ADIJ, qui dénoncent les difficultés auxquelles ils se heurtent quotidiennement, sont révélatrices à ce sujet.

Une telle évolution fait problème et soulève de nombreuses questions. On peut, on doit s'en inquiéter. Les PME représentent dans notre pays la plus grande part des entreprises, tant en termes d'emploi que par leur contribution au produit intérieur brut de l'économie. Leur dynamisme en fait également les principales créatrices de nouvelles places de travail.

D'un point de vue strictement économique, quelles sont les solutions possibles pour permettre aux PME de se développer, voire simplement de vivre normalement ?

Sur le plan philosophique et éthique également, des questions fondamentales surgissent. Que devient la place de l'Homme, dans la course effrénée au profit engendrée par le néo-libéralisme sauvage, qui déferle sur la planète sous le couvert de la mondialisation ? Dans les groupes géants l'individu devient un numéro, sacrifié sans états d'âme sur

l'autel de la maximisation des résultats financiers à court terme.

La Commission économique de l'ADIJ souhaite contribuer au débat en proposant diverses réflexions, dont les premières font l'objet du présent numéro. Elle mettra sur pied prochainement une manifestation publique destinée à faire le point et à dégager des solutions pratiques.

Un nouveau produit financier dérivé ?

Le professeur Beat Bernet, de l'Institut suisse pour la banque et la finance de Saint-Gall a proposé récemment des pistes intéressantes, reposant sur le principe de «titrisation» des créances risquées, c'est-à-dire sur l'intégration, en plus des entreprises concernées et des banques, d'une troisième catégorie de partenaires : les agents opérant sur les marchés financiers qui seraient susceptibles de s'intéresser à ce genre de titres (investisseurs spécialisés dans le capital-risque).

En d'autres termes, cette proposition revient à imaginer un «produit financier dérivé», comme il en existe déjà plusieurs (par exemple les options d'achat ou de vente de titres, qui ont donné naissance à un véritable marché). Dans d'autres pays, ce mode de financement de certains crédits bancaires octroyés aux PME est déjà pratiqué ; on ne part donc pas de rien.

Cette solution, en répartissant mieux les risques, permettrait de diminuer la pres-

sion financière exercée sur les entreprises faisant appel au crédit et, en corollaire, d'améliorer les relations - fortement dégradées - entre responsables de PME et banquiers.

Rappelons à ce propos que l'Association suisse des banquiers, soumise à moult critiques, a mis sur pied à la fin de l'année dernière, un groupe de travail chargé d'examiner ce problème et de proposer des solutions pour améliorer la situation. Groupe alibi, comme l'estiment divers responsables des milieux de l'industrie et de l'artisanat, ou tentative sérieuse ? Il est encore trop tôt pour en juger, mais les travaux engagés méritent d'être suivis.

En attendant, le lecteur trouvera dans les pages qui suivent une première contribution de M. Kurt Schnetz, directeur de la coopérative de cautionnement des Arts et Métiers Berne-Jura, ainsi que le texte de la conférence par M. Hans Vontobel, banquier, prononcée le 11 mars dernier à Delémont dans le cadre d'un «mercredi de Partenaires pour l'emploi», organisée avec la collaboration de l'ADIJ. ■

AUBERGE DU

 CHEVAL-BLANC

éric et chantal boegli
 2762 roches
 tél. 032 493 11 80
 fax 032 493 62 27
 fermé le lundi dès 15 h
 et le mardi